

LE CHANCYLIEN

www.chancy.ch

Editorial : Chancy s'agrandit

L'automne est bel et bien fini, pourtant à Chancy les immeubles poussent comme des champignons ! Ce phénomène troublant mérite quelques explications.

Pour comprendre les choses, il faut remonter en 1961, date à laquelle la carte des terrains constructibles de la commune a été adoptée. A l'époque de larges zones à bâtir avaient été prévues autour du village existant.

Ce potentiel constructible s'est réalisé à un rythme s'accroissant au fil des années : de 330 habitants en 1960, on est passé à 660 habitants en 1990, puis à 1100 habitants en 2010. Actuellement, pénurie du logement oblige, pas moins de 120 logements sont en construction, et 70 autres en projet. Ainsi, Chancy devrait accueillir ces prochaines années 550 nouveaux habitants, et passer de 1150 à 1700 âmes. Il s'agit donc d'une augmentation éclair de 50% de la population ! Avec ces nouvelles constructions, le potentiel constructible du village sera quasiment atteint, et de nouveaux déclassements de terrains ne sont pas prévus pour les 15 années à venir.

En termes d'aménagement, le rôle des autorités communales est crucial. Il s'agit d'une part d'anticiper la venue des habitants en planifiant et en réalisant de nouvelles infrastructures publiques. D'autre part, il faut veiller à ce que les nouvelles constructions privées s'intègrent bien au village.

A Genève, la tâche des communes est complexe. Contrairement à d'autres cantons, c'est l'Etat qui délivre les permis de construire et les communes n'ont qu'un préavis à donner ! Les communes doivent donc négocier habilement avec les promoteurs et le canton afin de préserver leurs intérêts.

A Chancy, nous avons pris le parti de devenir réellement acteurs de l'aménagement de notre territoire. En effet, nous avons acquis plusieurs parts sociales dans la coopérative qui construit les immeubles du chemin de Champlong, et nous venons d'acheter un des deux immeubles en construction à l'entrée du village. L'achat de cet immeuble de 18 logements d'utilité publique de 4 et 5 pièces a été rendu possible grâce à une dotation de 1,6 million de francs de la part de l'Etat correspondant aux fonds propres à engager.

Cette politique communale du logement vise à garder un contrôle sur l'attribution des appartements, pour s'assurer, par exemple, que les jeunes de la commune qui le souhaitent puissent rester à Chancy et ne soient pas contraints de déménager ailleurs.

L'approche de la nouvelle année est ainsi pour nous l'occasion de souhaiter aux jeunes de la commune un avenir conforme à leurs vœux ! Aux nouveaux habitants de trouver à Chancy un cadre de vie harmonieux. Nous comptons enfin sur les « anciens » pour que, par leur accueil, ils nous aident à perpétuer nos traditions villageoises dans l'esprit de convivialité qui est au cœur de nos traditions.

A tous, nous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !

Xavier Beuchat, Adjoint



Sommaire

- P. 1 Editorial
- P. 2,3 Vie municipale
- P. 3 Informations officielles
- P. 4, 5, 6, 7 Vie locale
 - titre pompiers
 - salle communale
 - pont de la Laire
- P. 8,9 Espèce de voisins
- P. 10 Vie sportive
 - course escalade
- P. 11 Annonces + agenda
- P. 12 Informations utiles



SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

11 septembre 2012

Prestation de serment de M. Pierre Meylan, nouveau Conseiller municipal.

Le Conseil municipal a désigné :

- ✓ par 11 oui et 1 abstention, M. Pierre Meylan, en tant que nouveau membre de la commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie;
- ✓ par 11 oui et 1 abstention, M. Pierre Meylan, en tant que nouveau membre de la commission des bâtiments et travaux;
- ✓ par 11 oui et 1 abstention, M. Boris Schopfer, en tant que nouveau membre de la commission des relations publiques et de la communication.

Le Conseil municipal a élu :

- ✓ par 12 oui et 1 abstention, Mme Valérie Moron au poste de Vice-présidente de la commission de la circulation et sécurité routière;
- ✓ par 12 oui et 1 abstention, Mme Isabelle Giannattasio au poste de Vice-présidente de la commission des affaires sociales, sports et loisirs.

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accepter la proposition relative à l'acquisition d'un futur immeuble de 18 logements HLM-LUP qui sera construit à la route de Bellegarde 21, 23 et 25, sur la commune de Chancy.

Le Conseil municipal a décidé par 7 oui et 5 non que la rédaction des statuts du personnel ne sera pas renvoyée en commission (ad hoc) mais sera à la charge de l'Exécutif.

16 octobre 2012

Le Conseil municipal a procédé à la nomination des Président-e-s et Vice-président-e-s du local de vote pour 2013. Il a nommé à l'unanimité :

- ✓ Mme Corinne Herzig Davidovic au poste de Présidente;
- ✓ Mme Valérie Froelicher au poste de Vice-présidente;
- ✓ M. Ulrich Wenger, au poste de suppléant de la Présidente;
- ✓ Mme Sarah Terraneo au poste de suppléante de la Vice-présidente.

Présentation du projet de budget 2013.

13 novembre 2012

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accepter:

- ✓ la proposition relative à l'approbation du budget 2013;
- ✓ la proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour 2013.

INFORMATIONS OFFICIELLES

Lancement des prestations complémentaires familiales

Conformément à la décision du Conseil d'Etat, la loi modifiant la loi sur les prestations cantonales complémentaires à l'assurance-vieillesse et survivants et à l'assurance-invalidité (LPCC) est entrée en vigueur le 1^{er} novembre dernier.

Ces nouvelles prestations s'adressent aux familles ayant des enfants à charge et dont le taux d'activité du/des parent-s s'élève au minimum à 40% dans le cas des familles monoparentales et à 90% cumulés pour les couples.

Afin de permettre aux personnes concernées de déterminer si elles correspondent aux critères d'éligibilité et quel est le montant des prestations auquel elles pourraient prétendre, un questionnaire ainsi qu'une calculette sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : https://ge.ch/socialportail_pub/calculette ou par téléphone au 022 546 17 90 le matin entre 8h30 et 11h30, puis se présenter au SPC, route de Chêne 54 (gestionnaire de ces prestations complémentaires).

Ce site fournit également des informations relatives à l'ensemble des documents nécessaires à l'administration pour déterminer le droit aux prestations.

Pour déposer leur demande, les bénéficiaires potentiels devront préalablement prendre rendez-vous sur internet (https://ge.ch/socialportail_pub/form)

Mairie de Chancy

L'administration communale sera fermée du lundi 24 décembre 2012 au mercredi 2 janvier 2013. Réouverture le jeudi 3 janvier 2013 à 17h00.

Arrondissement de l'état civil de Bernex

L'arrondissement sera fermé du lundi 24 décembre 2012 au mercredi 2 janvier 2013.

Réouverture le jeudi 3 janvier 2013.

En cas de décès, prière de contacter les Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève (tél. 022 418 60 00) ou un autre Service de Pompes funèbres de votre choix qui procédera à l'annonce auprès de l'état civil.

Pour l'annonce d'une naissance survenue au domicile, prière de composer le n° de tél 077 443 94 92 le mercredi 26 décembre entre 09h00 et 11h00 ou le samedi 29 décembre entre 09h00 et 11h00.



VIE LOCALE

POMPIERS BON OEIL !

Patrick Bouvier remplace Fredy Gunter à la tête de la compagnie des pompiers. Il rend ici hommage à son prédécesseur et au travail bénévole des soldats du feu :

Au nom de la compagnie des sapeurs-pompiers de Chancy, je souhaite rendre hommage à notre capitaine Frédéric Gunter, dit Fredy.

Fredy, tu as su encourager les jeunes à s'engager dans notre compagnie vieillissante. Tu as su nous responsabiliser et nous faire confiance. Tout en exerçant ta supervision avec bienveillance, tu as ménagé à chacun l'autonomie nécessaire pour que l'accomplissement de la mission demeure stimulant. Le chef que tu as été nous a

permis d'évoluer et de nous épanouir pleinement au sein de cette grande famille que constitue le corps des sapeurs-pompiers volontaires. Tu as exercé ton commandement et tu nous as prodigué tes conseils sans jamais articuler un mot plus haut que l'autre. Ton engagement et ta disponibilité sans faille ont non seulement été pour nous l'exemple à suivre mais aussi une source de motivation importante.

Aujourd'hui, si nous sommes tous là, c'est pour te féliciter et te remercier de tout le travail que tu as fourni pendant ces nombreuses années - une trentaine - passées au sein de notre compagnie.

Je suis dans la compagnie depuis 1990. Je constate aujourd'hui que j'ai gravi un à un les échelons de commandement de la compagnie. Je n'y serais jamais parvenu sans toutes les personnes qui m'ont encadré et qui ont su maintenir vivace mon engagement. C'est cela qui m'a conduit à accepter l'honneur et surtout la responsabilité de reprendre le commandement d'une équipe volontaire et motivée. J'espère pouvoir me montrer digne de mon prédécesseur.





Dans toutes les communes du canton, les sapeurs-pompiers volontaires participent très activement à la vie communautaire et sociale. Bien sûr, ils interviennent en cas de sinistres. Mais il faut aussi relever l'esprit de corps et la camaraderie qui caractérisent les sapeurs-pompiers : ils sont disponibles et solidaires. Les nombreux exercices auxquels ils participent renforcent les liens qui les unissent, de même que la confiance qu'ils s'accordent mutuellement,

confiance qui est absolument indispensable lorsqu'il s'agit d'intervenir. Les fêtes villageoises et les autres activités qu'ils organisent viennent encore soutenir cet état d'esprit.

Par ailleurs, les sapeurs-pompiers volontaires ont cette particularité, précisément, d'être bénévoles. Ce n'est pas la solde symbolique qu'ils touchent qui peut le démentir. C'est donc dire qu'ils ont volontairement décidé de se mettre gratuitement au service de leur collectivité. Or, cela représente pour eux une charge importante. Les sapeurs-pompiers volontaires acceptent en effet, malgré leurs vies professionnelle et privée bien chargées, de se rendre disponibles pour les exercices, les interventions et les gardes, souvent le soir et le weekend, de surcroît.



Le volontariat nécessite constamment d'être promu et encouragé. En effet, il est sans cesse nécessaire de renouveler l'effectif en sollicitant des jeunes de la commune afin qu'ils acceptent de s'engager à son service.

Je terminerai ce rapide survol de ce qui caractérise les sapeurs-pompiers volontaires en évoquant encore leur amicale. Celle-ci m'apparaît comme un des piliers de la vie de notre communauté, dès lors qu'elle est active lors des nombreuses manifestations communales. Là aussi, les pompiers volontaires contribuent à soutenir le lien social qui, malheureusement, a tendance à s'étioler dans une société individualiste.

Je tiens également à remercier sincèrement nos Aînés qui ont largement contribué au développement de notre compagnie.

Je ne saurai conclure sans réitérer à Fredy toute ma gratitude. Fredy, je m'engage à poursuivre sur la voie que tu as tracée afin que notre compagnie demeure porteuse des valeurs que tu nous as inculquées.

Encore merci pour tout et, même si je sais que l'on bénéficiera toujours de ton soutien actif, je te souhaite, mon cher Fredy, une excellente retraite.



Patrick Bouvier, 1^{er} LT



COUP DE JEUNE POUR LA SALLE COMMUNALE

La salle communale de Chancy a été construite en 1945 par l'architecte, urbaniste et homme politique Maurice Braillard. Depuis sa construction, les sanitaires ainsi que la partie cuisine n'ont jamais été rénovés. L'état de ces infrastructures démontre largement qu'elles ne sont plus appropriées à l'utilisation fréquente de la salle communale. En octobre 2010, à l'unanimité de ses membres, la commission des bâtiments et travaux propose au Conseil municipal d'accepter la délibération relative aux travaux de rénovation pour les sanitaires, le hall d'entrée puis la partie cuisine de notre salle communale.

En effet, à l'occasion d'une visite du site, la commission a étudié différentes variantes et possibilités d'optimiser au maximum les espaces à disposition. Tout en respectant les finances de notre commune, la commission décide d'entreprendre les travaux indispensables les plus urgents pour une utilisation respectable et appropriée des lieux. Nous relevons des sanitaires vétustes, non-conformes pour des personnes handicapées, avec des refoulements désagréables, des fuites d'eau régulières, des chasses d'eau qui ne fonctionnent plus, ainsi qu'une esthétique laissant à désirer.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous présenter des infrastructures modernisées, fonctionnelles et accueillantes tout en conservant l'ambiance de ce bâtiment historique.

Patrick Bouvier, Adjoint



PONT DE LA LAIRE

Voilà un pont tout neuf qui présente de sympathiques améliorations :

- Embouchure de la Laire accueillante;
- Echelles à poissons;
- Pour les piétons possibilité de s'arrêter sur le pont en toute sécurité et de profiter d'une belle vue;
- Aire de repos pour les pic-nic avec quelques tables en pierres;
- 1^{er} tronçon de la piste cyclable et du trottoir qui devrait permettre de relier le village à la douane de Pougny et prendre le train en sécurité.

Reste à espérer que les automobilistes n'en profiteront pas pour faire des performances de vitesse !

Reynald Hugon,

Président de la commission de la circulation et sécurité routière.



ESPÈCES DE VOISINS

Mais que font les animaux nos voisins en hiver, lorsque, le froid venu, nous les fréquentons de plus loin, pour rester bien au chaud chez nous ? Poursuivant la petite chronique commencée dans notre édition d'automne, nous avons posé la question à Jacques Pillet, un habitant de notre village qui, depuis de longues années, fréquente assidûment les champs et les bois de la région.



Photo de Gilles Monet

« Et bien, ils essaient de se tenir au chaud, diminuent leurs activités, comme nous ! Ils enfilent leurs tenues hivernales, la densité, le type de leur pelage augmente très fortement. Tenez, les sangliers par exemple, ils m'ont étonné plus d'une fois par leur intelligence : un jour de grand froid, je me souviens avoir à l'aube observé une sorte de monticule de neige qui « fumait », de la vapeur s'en échappait... Intrigué, je me suis approché et la bosse s'est

craquelée, éclatant d'un coup ! Des sangliers en ont « giclé !... » Dans leur cachette, ils s'étaient mis à l'abri, serrés l'un contre l'autre à l'intérieur de leur bauge/igloo. J'ai regretté de les avoir dérangés... mais quel spectacle ! »

« La construction de tels refuges m'a été confirmée par ailleurs. Un observateur m'a même rapporté avoir vu sur un étang gelé des sangliers garnir leur bauge de branchages et de roseaux puis s'y coucher avant de laisser la neige protectrice les recouvrir et les protéger pour y passer la nuit. Il y faisait près de moins 20° ce soir-là. »

« Les castors aussi nous réservent parfois de belles surprises : après la renaturation du Nant de Couchefatte, vers le bassin d'accumulation du Moulin Roget par exemple, un castor s'était installé dans le drain ouvert à cet endroit en croquant joyeusement les plantations de renaturation... La question était de savoir si le matériel qu'il avait accumulé dans ce tuyau n'allait pas poser problème. C'était il y a deux ou trois ans. J'ai effectué plusieurs observations nocturnes, au moment des grands froids sans l'apercevoir... mais il dégustait allègrement les pommes qui je lui disposais. Car vous le savez peut-être, ils sont friands de pommes... »



Photo de Gilles Monet

« Les terriers des castors ont leur entrée sous l'eau avec une cheminée qui sert d'aération, ou, en cas de nécessité, d'issue de secours. Le besoin de garder libre et immergée l'entrée de leur terrier et les issues vers leurs zones de « bûcheronnage » peut inciter les castors à déménager, à créer un territoire en fonction du niveau de l'eau, sans trop de glace, lorsqu'il fait froid. Si tout est gelé, ils doivent ronger, briser la glace, ce qui n'est pas toujours aisé ! C'est ainsi

qu'au Moulin-de-Vert, il y a quelques années, près d'une entrée de la réserve à proximité des ruines du moulin, dans le bassin du ruisseau qui, vu le fort courant de l'eau n'avait pas gelé, un nouveau terrier a pu être observé. Il pouvait être dangereux pour les promeneurs car son orifice d'aération, alors peu visible, débouchait sur le cheminement pedestre. Le service de la faune l'a, depuis, marqué d'un piquet rouge, pour que les promeneurs ne risquent pas de poser le pied, par mégarde, dans la cheminée des castors. Le piquet, lui, est toujours là. Savoir si le castor va revenir y passer l'hiver est une autre histoire... Son installation sera, peut-être, trahie par la présence ou non de réserves de bois. »

« Dès que les grands froids arrivent, les castors ont en effet l'habitude d'abattre de jeunes arbres, de les débiter pour les disposer en garde-manger près de leurs terriers. A chacun ses « bûches de Noël » ! Ces abattages aident souvent, en hiver, à repérer leurs territoires ainsi qu'à évaluer le nombre de ces animaux. En Allemagne par exemple, on compte trois castors par zone d'abattages. Mais mes observations dans la région m'amènent à retenir un chiffre plus bas : entre 1,5 et 2 castors par zone. Reste qu'on ne peut les compter avec certitude que lorsqu'on les voit. Encore, faut-il, si je suis seul observateur, être sûr de trois observations pour valider le chiffre...»

« Comme nous, les animaux sauvages meurent davantage durant l'hiver. Normal ! Leurs conditions de vie sont plus rudes et la nourriture plus rare. Il n'est pas utile, à mon sens, de nourrir les oiseaux durant la belle saison, lorsque les insectes et les graines sont disponibles dans la nature. Mais lorsque le sol est gelé et enneigé durant de longs jours, insectivores et granivores peuvent apprécier un petit coup de pouce de leur voisins humains ! » (Attention tout de même, pour les locataires d'appartement, la distribution de graines sur les balcons est interdite par de nombreux baux...)

Jacques Pillet

Propos recueillis par Mireille Calame



VIE SPORTIVE: COURSE DE L'ESCALADE

NOMS	RANG	NOM	RANG
Poussins B6 (430)		Cadettes B (410)	
Ramizi Velson	397	Jossi Sarah	285
Poussins B7 (605)		Femmes Juniors (124)	
Conrad Ralph	402	Terraneo Sarah	35
Poussins A8 (758)		Femmes III (1032)	
Rossier Marc	725	D'Amico Karin	778
Poussins A9 (691)		Duc Hommes II (1023)	
Binggeli Antonin	104	Chenaux Pascal	177
D'Amico Luca	268	Touri Salim	250
Ecoliers B10 (659)		Duc Femmes 3 (497)	
Krebs Tanguy	87	Cravero Nathalie	391
Oberson Timothée	192		
Ecoliers B11 (582)		Marmite Jeunes (883)	
Binggeli Aurélien	27	Schlaefli Nyssa	
Chenaux Ludovic	328	Marmite Adultes (1319)	
Pazos Yanniss	501	Schrai Daisy	
Cadets B (387)		Walking (2029)	
Rossier Mathias	50	Kurisaki Yoshiko	
Nicolier Alexis	144	Melly Marina	
Hommes II (1596)		Nordic Walking (685)	
Choumovsky Olivier	94	Gonnet Carole	
Castelli Matteo	1184		
Hommes III (1426)			
Oberson Olivier	727		
Bono John	1211		
Poussines B6 (325)			
Binggeli Tessa	3		
D'Amico Clara	54		
Poussines A8 (670)			
Oberson Pénélope	157		
Gonnet Noémie	159		
Ecolières A (634)			
Rossier Alison	180		
Gonzalez Fernandez Elena	297		
Bauman Manon	398		

Un grand bravo à tous
les habitant-e-s de
Chancy qui ont
participé à la course !

Mention spéciale pour
Tessa Binggeli qui
monte sur le podium
dans sa catégorie !
BRAVO !

ANNONCES

Les dvd « Far West » sont
arrivés !
Vous pouvez aller les chercher à
la Mairie de Chancy !

Nous vous rappelons que 4
abonnements du GSHC sont
à votre disposition à la
Mairie ainsi que 10 billets
par match (non premium).
Il vous suffit d'appeler la
Mairie pour les réserver !

Toute l'équipe de la rédaction
du ChancYlien vous souhaite
d'excellentes fêtes de fin
d'année et vous adresse ses plus beaux voeux
pour 2013 !



Séances du Conseil municipal

Mardi 29 janvier
20h

Mardi 5 mars
20h

Mardi 16 avril
20h

Présentation des comptes 2012

L'AGENDA

Fête des Rois
mardi 8 janvier 2013
à la salle communale
à 18h

Sorties ski
samedi 19 janvier
samedi 2 février
samedi 2 mars
à Flaine ou au Grand Bornand

**Dépôt des déchets
encombrants :**
jeudi 7 mars
jeudi 6 juin

Vacances scolaires:
lundi 24 décembre 2012 au
vendredi 4 janvier 2013
et
lundi 11 février
au vendredi 15 février 2013



Numéros d'urgence

144 Ambulances / Urgences graves
145 Centre anti-poison
117 Police
143 La Main tendue
118 Feu
145 Aide téléphonique pour les enfants et les
jeunes

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE DE CHANCY

Route de Valleiry 4
Tél: 022/756 90 50
Fax: 022/756 90 55

info@chancy.ch

www.chancy.ch

Anouk Spencer,
secrétaire responsable
Joëlle Noverraz, secrétaire
Lundi 15h30 à 17h
Mardi et Mercredi
10h à 11h30 / jeudi 17h à 19h

VOIRIE ET CONCIERGERIE

Frédéric Gunter
Christophe Egenter
Tel: 022/756 23 31

ETAT CIVIL

Etat civil de Bernex
Mairie de Bernex
Tél: 022/850 92 30

René Gunter,
Patrick Bouvier et
Xavier Beuchat, suppléants
Tél: 022/756 90 50

ECOLE

Directeur: M. Philippe Tièche
Tél: 022/756 38 47

BIBLIOTHEQUE

Resp: Christiane Wenger
81, rte de Bellegarde
Tél: 079/226 55 21
Mercredi 16h à 18h
Vendredi 17h à 19h

SERVICE DU FEU 118

Capitaine: Frédéric Gunter
(jusqu'au 31.12.12)

1er Lt: Patrick Bouvier
(commandant ad interim
dès le 01.01.13)
Plt: Fernando Botta

POSTE D'AVULLY

Lundi à vendredi:
8h-11h/15h30-18h
Samedi: 9h - 11h
Tél: 022/756 12 51
Fax: 022/756 38 63

CAS BERNEX

Hospice général:
022/420 40 00
FSASD 022/420 40 20
Consultations gratuites
parents-enfants par les
infirmières 022/420 40 00
mardi 15h à 17h

ASSOCIATIONS CULTURELLES

BiubStock festival

Président: Bueno Viret
Tél: 022/756 03 87

Fanfare « Ensemble de Cuivres de Chancy-Collonges»

Président: Jean-Claude Gallay
Tél: 022/756 21 39

Cours de solfège débutants

Laetitia Gallay 022/756 21 39

Cours de musique instruments

Michel Gallay 022/756 24 22

Jazz au pied du mur

Président: Pierre-Alain Maret
Tél: 022/756 22 95

Jeunesse de Chancy

Président: Bueno Viret
Tél: 022/756 03 87

La Chancylenne

(musique et théâtre)

Présidente: Marianne Maigre
Tél: 022/792 36 01

ASSOCIATIONS SOCIALES

Jardin d'enfants-garderie

« Les Crocolions »

Responsable: Nina Guinand
Tél: 022/756 42 60

Activités parascolaires GIAP

Tél: 079/909 51 53

Association des Parents d'Elèves (APE)

Présidente: Delphine Voellinger
Tél: 022/756 30 50

Restaurant scolaire de Chancy

s'adresser à la Mairie

ASSOCIATIONS DIVERSES

Amicale des pompiers

Présidente: Maude Hoffmann
Tél: 076/572 24 78

Groupe des dames paysannes

Présidente: Mireille Wenger
Tél: 022/756 09 29

ASSOCIATIONS

SPORTIVES

Groupement Sportif de Chancy

Président: Alexandre Schlaefli
Tél: 022/756 24 45

Opikanoa -

Les canoës du Rhône

Président: François Vernier
Tél: 079/352 97 07